



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

toutes
et tous
égaux

Comment suivre sa santé quand on est une femme ?



À partir de 11 ans

Il est recommandé de réaliser le vaccin contre le papillomavirus.



À partir de 25 ans

Les femmes peuvent bénéficier du **dépistage** organisé du cancer du col de l'utérus.

Entre 25 et 26 ans

Un **examen cytologique** pour prévenir le cancer du col de l'utérus est réalisé, puis à 29 ans si les résultats sont normaux.

Avant 26 ans

Les jeunes femmes peuvent bénéficier de **consultations de santé sexuelle, de contraception et de prévention entièrement prises en charge par l'Assurance Maladie.**

Entre 30 et 65 ans

Un test de **dépistage du papillomavirus** est prescrit **tous les cinq ans** si les résultats sont négatifs.

À partir de 45 ans

Le diagnostic de la ménopause est posé quand une femme n'a plus ses règles depuis un an.

Il est conseillé d'en parler avec le médecin généraliste ou le gynécologue qui pourra envisager un THS avec tact et mesure, réévalué régulièrement pour être adapté à la sévérité des troubles. Un accompagnement psychologique peut être recommandé en cas de troubles de l'humeur persistants.

Entre 50 et 74 ans

Le **dépistage organisé du cancer du sein** préconise **une mammographie** tous les deux ans.



Entre 50 et 74 ans

Tous les Français sont également concernés par le programme de **dépistage du cancer colorectal** : un test simple et rapide 100 % remboursé.

Prévention tout au long de la vie

Il est conseillé de consulter régulièrement son médecin traitant et de prévoir une consultation gynécologique par an.